



Projet « **Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo** »

2023-2025



APPEL A CANDIDATURE

Recrutement d'un prestataire pour la réalisation d'une analyse de l'usage des médias sociaux par les journalistes et défenseurs des droits de l'homme au Togo

DEADLINE : 05 mai 2023

Le projet « *Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo (FoE-Togo)* » est à la recherche d'un prestataire pour la conduite d'une étude sur l'usage des médias sociaux par les journalistes et défenseurs des droits de l'homme au Togo, dont les termes de référence sont exposés ci-après.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Selon le rapport 2022 de We Are Social & Hootsuite sur l'usage mondial des réseaux sociaux, les médias sociaux connaissent une forte expansion au Togo, avec un taux d'utilisation de 11,2% et une progression annuelle de +7,5%. Le taux de pénétration d'Internet est de 25,9%, avec une connectivité mobile de 90% de la population, soit 7,72 millions d'habitants sur 8,85 millions. En conséquence, les médias sociaux ont révolutionné le secteur de la communication depuis plusieurs années, en offrant un moyen efficace et rapide de partager l'information avec un large public en temps réel. Les réseaux sociaux sont devenus polyvalents et offrent de nombreuses possibilités pour accroître la visibilité, favoriser la collaboration en équipe et franchir les frontières.

La maîtrise et la gestion appropriée des médias sociaux sont devenues essentielles pour les professionnels des médias et les défenseurs des droits de l'homme dans l'exercice de leurs activités et de leur droit à la liberté d'expression. Cependant, l'utilisation des médias sociaux est peu régulée pour les utilisateurs, ce qui peut constituer un danger pour ces acteurs, notamment compte tenu des mesures restrictives des espaces civiques d'expression auxquelles ils sont confrontés.

Il est donc évident que les médias sociaux ont gagné en importance en tant que plateformes de communication et de diffusion d'information, en particulier pour les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme au Togo. Cependant, il y a peu voire aucune étude sur l'usage des médias sociaux par ces acteurs dans ce contexte. Il est donc nécessaire de réaliser une analyse approfondie pour mieux comprendre comment les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme utilisent les médias sociaux, les défis auxquels ils sont confrontés et les opportunités qu'ils offrent. C'est dans cette optique que le projet « *Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo* », financé par l'Union Européenne, souhaite combler ce vide en conduisant une étude pour une utilisation optimale et responsable des réseaux sociaux par les professionnels des médias et les défenseurs des droits de l'homme.

Ce projet, mis en œuvre conjointement par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO), l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et le Réseau Inter Africain des Femmes, Médias, Genre et Développement (FAMEDEV), vise à promouvoir la liberté d'expression, le pluralisme des médias et la protection des défenseurs des droits de l'homme au Togo.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de cette analyse sont les suivants :

- Évaluer l'usage des médias sociaux par les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme au Togo, notamment les plateformes utilisées, les types de contenu partagé, et les stratégies de communication employées.
- Identifier les défis et les opportunités liés à l'usage des médias sociaux pour les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme au Togo, y compris les questions de liberté d'expression, de sécurité en ligne, et de protection des données.
- Évaluer l'impact des médias sociaux sur la couverture médiatique des questions de droits de l'homme au Togo, ainsi que sur les activités de plaidoyer et de sensibilisation des défenseurs des droits de l'homme.

- Formuler des recommandations suivant les normes et bonnes pratiques internationales pour améliorer l'usage des médias sociaux par les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme au Togo, en vue de renforcer leur capacité à informer et mobiliser le public sur les questions de droits de l'homme.

3. METHODOLOGIE DE LA MISSION

L'analyse sera réalisée en utilisant une approche mixte qui combinera des méthodes qualitatives et quantitatives, telles que :

- **Revue documentaire :** Cette étape impliquera la recherche et l'examen de la littérature existante sur l'usage des médias sociaux par les journalistes et défenseurs des droits de l'homme au Togo. Cela peut inclure des études, des rapports, des articles de recherche, des documents gouvernementaux et d'autres sources pertinentes pour obtenir un aperçu des pratiques actuelles, des défis et des opportunités associées à l'usage des médias sociaux dans le contexte togolais.
- **Entrevues individuelles ou en groupe :** Des entrevues individuelles ou en groupe seront menées avec des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme, des représentants d'organisations de la société civile, des responsables gouvernementaux, des représentants de médias sociaux et d'autres acteurs clés impliqués dans l'usage des médias sociaux au Togo. Les entrevues permettront de recueillir des données qualitatives sur les pratiques actuelles d'usage des médias sociaux, les opportunités, les défis et les impacts associés. Les entrevues peuvent être réalisées en personne, par téléphone ou par le biais de plateformes de communication en ligne, en fonction des contraintes logistiques et des préférences des participants.
- **Étude quantitative :** Un sondage en ligne sera administré auprès des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme au Togo pour collecter des données sur leur utilisation des médias sociaux, les plateformes qu'ils utilisent, les types de contenu qu'ils partagent, la fréquence d'utilisation, les pratiques de sécurité, les défis rencontrés, ainsi que les perceptions des participants sur l'impact des médias sociaux sur leur travail.
- **Analyse des données :** Les données collectées à partir de la revue de la littérature, des entrevues et de l'enquête quantitative seront analysées de manière rigoureuse et systématique. Les méthodes d'analyse appropriées seront utilisées pour examiner les tendances, les modèles, les défis et les opportunités liés à l'usage des médias sociaux par les journalistes et défenseurs des droits de l'homme au Togo.
- **Formulation de recommandations :** Les résultats de l'analyse seront utilisés pour formuler des recommandations concrètes visant à améliorer l'usage des médias sociaux par les journalistes et défenseurs des droits de l'homme au Togo. Les recommandations peuvent inclure des actions à prendre au niveau des politiques, des pratiques professionnelles, de la formation et de la sensibilisation, ainsi que des propositions d'actions concrètes pour surmonter les défis identifiés et exploiter les opportunités offertes par les médias sociaux.
- **Rédaction du rapport final :** Un rapport final détaillé sera rédigé pour présenter les résultats de l'analyse, les recommandations formulées et les principales conclusions de l'étude. Le rapport sera rédigé de manière claire et accessible, en tenant compte du public cible et des parties prenantes.

4. LIVRABLES ATTENDUS

- Un rapport détaillé comprenant les résultats de l'étude, les analyses, les recommandations et les conclusions.
- Des présentations orales pour partager les résultats et les recommandations de l'étude avec les parties prenantes clés.
- Un résumé exécutif du rapport destiné à une large diffusion auprès du grand public et des médias.

5. DUREE DE LA MISSION

La durée maximale de la consultation sera de 10 jours ouvrés, inscrite dans une période globale de 20 jours. Cette période court à compter de la date de signature du contrat. Le consultant proposera un chronogramme de travail en fonction de cette durée, y compris la validation de la méthodologie.

6. MANDAT DU CONSULTANT

Les responsabilités du consultant dans la conduite de cette étude incluent les éléments suivants :

- Développement de la méthodologie : Le consultant sera chargé de développer la méthodologie de l'étude, y compris la conception de l'enquête, la sélection des échantillons, la collecte et l'analyse des données, ainsi que la définition des indicateurs de mesure appropriés.
- Collecte et analyse des données : Le consultant sera responsable de la collecte des données primaires et/ou secondaires nécessaires à l'étude. Cela inclura la conduite d'entrevues, la réalisation d'enquêtes, l'analyse de documents et de données existantes, ainsi que d'autres méthodes de collecte de données appropriées. Le consultant devra également analyser les données collectées de manière rigoureuse et utiliser des méthodes statistiques et/ou qualitatives appropriées pour interpréter les résultats.
- Revue de la littérature : Le consultant devra effectuer une revue de la littérature pertinente sur le sujet de l'usage des médias sociaux par les journalistes et défenseurs des droits de l'homme au Togo, afin de situer l'étude dans son contexte théorique et empirique, et d'identifier les lacunes existantes dans la littérature.
- Rédaction du rapport final : Le consultant devra rédiger un rapport final détaillé qui présente les résultats de l'étude, y compris les principales constatations, les conclusions et les recommandations. Le rapport devra être clair, bien structuré et répondre aux normes de qualité attendues.
- Présentation des résultats : Le consultant pourra être responsable de la présentation orale ou visuelle des résultats de l'étude aux parties prenantes, comme mentionné précédemment, afin de communiquer efficacement les principales conclusions de l'étude et de répondre aux questions des parties prenantes.
- Respect des délais : Le consultant devra respecter les délais convenus pour la réalisation de l'étude et la remise des livrables.
- Collaboration avec les parties prenantes : Le consultant devra collaborer étroitement avec les parties prenantes de l'étude, notamment l'OTM et ses partenaires de mise en œuvre du projet, les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme et autres acteurs pertinents, afin de s'assurer que leurs besoins sont pris en compte dans la méthodologie, les résultats et les recommandations de l'étude.

7. EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES REQUISES

Les qualifications et expériences suivantes sont recherchées :

- Expertise en recherche sociale.
- Connaissance approfondie des médias sociaux et de leur utilisation par les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme.
- Compréhension du contexte local au Togo.
- Compétences en analyse de données.
- Excellentes compétences en communication.
- Expérience antérieure dans le domaine des médias et/ou des droits de l'homme.
- Respect des délais et flexibilité.

8. SOUMISSION DES OFFRES

Les candidats éligibles réunissant les qualifications requises et des expériences pertinentes peuvent manifester leur intérêt à travers un dossier de candidature composé d'une proposition technique et financière, un CV ou état de services si vous êtes un cabinet, une description de votre dernière expérience, ou attestation de bonne fin d'exécution d'une mission similaire

Les dossiers de candidatures seront placés sous plis fermés portant la mention « **AC_Usage_Médias_Sociaux_/Consultant** ». Les dossiers doivent être déposés au Bureau de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), **Quartier Djidjolé, Aflao GAKLI Rue de la réconciliation - Lomé –Togo ; non loin de la Clinique Mawubedzro / de l'ANPGF ; ou transmis par voie électronique aux adresses ci-après : petchezif@gmail.com ; tchaoudaokossi@gmail.com ; blao.tdg@gmail.com ghfoto@panos-ao.org (mettre toutes les adresses en destinataires) au plus tard le 05 mai 2023 à 18h00 heures.**

Seul/e le/la consultant/e retenu(e) suite à l'évaluation des offres sera contacté(e) pour la suite du processus. Par ailleurs, OTM se réserve le droit de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler le présent Appel à candidatures en cas de nécessité. Dans ce cas, Il s'engage à en informer les participants, mais sa responsabilité ne saurait être engagée par ce fait.

9. EVALUATION DES CANDIDATURES

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- Expérience et expertise en recherche sociale.
- Connaissance des médias sociaux.
- Compréhension du contexte local au Togo.
- Compétences en analyse de données.
- Expérience dans les médias et/ou les droits de l'homme.
- Compétences techniques et méthodologiques
- Expérience antérieure pertinent (références concernant l'exécution de missions analogues)
- Capacité à travailler en équipe et à collaborer avec les parties prenantes
- Qualité de la proposition technique et financière du candidat.

10.EQUIPE DE FACILITATION.

L'étude est menée sous la supervision directe du Coordonnateur de l'OTM appuyé par l'équipe de coordination du projet à Dakar. Le consultant sera en contact régulier avec les deux entités pour les besoins de l'étude.

**ANNEXE - PROPOSITION DE STRUCTURATION DU RAPPORT DE
L'ÉTUDE**